

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 29/11/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

**OBJET : REALISATION D'UN PRET RELAIS LONG TERME POUR DES TRAVAUX
RENOVATION BATIMENT ANCIENNE ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal Les travaux de rénovation sur un bâtiment ancienne école (logement communal).

Cette opération a été estimée à la somme de 28 000.0. € HT.

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire propose de contracter un prêt long terme d'un montant de 28 000.0 € pour une durée de 10 ans.

Il fait état de la proposition du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur au taux de 3.54 % avec un remboursement trimestriel des intérêts, les frais s'élevant à 0.30% du capital emprunté ramenés à 60.00€.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- Décide de retenir l'offre présentée par le Crédit Agricole selon les modalités suivantes :

- * **Montant 28 000 € ;**
- * **Durée : 10 années ;**
- * **Taux : 3.54 % ;**
- * **Type d'échéance : constantes trimestrielles d'un montant de 834.26 € ;**
- * **Montant total des intérêts sur 10 ans : 5 370.19 € ;**
- * **Frais de dossier : 0.30% du capital emprunté ramenés à 60.00 € ;**
- * **Taux garantis pour une mise à disposition des fonds le 15 janvier 2025 au plus tard**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 11 décembre 2024,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

